



*Artisans de notre avenir*

# Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Bienveillance Courage Collaboration Confiance Bienve  
Collaboration Confiance Bienveillance Courage Collab  
**Bienveillance Courage Collaboration Confiance**  
Courage Collaboration Confiance Bienveillance Courag  
Bienveillance Courage Collaboration Confiance Bienve  
Collaboration Confiance Bienveillance Courage Collab  
Courage Collaboration Confiance Bienveillance Coura

Rapport annuel  
2023-2024

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

### du conseil d'administration du centre de services scolaire et de la direction générale

En 2023-2024, le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands en était à sa première année de déploiement au sein de notre organisation. Ce Plan, notre Plan, créé par et pour l'ensemble de notre communauté scolaire, a guidé les décisions et les orientations stratégiques qui nous permettront, au cours des prochaines années, d'atteindre des cibles et objectifs visant la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes.

Tous au long de l'année, les équipes du centre de services scolaire ont rempli avec brio leur mission première, soit celle d'assurer la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, et le bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire. La collaboration de tous les acteurs qui gravitent autour de nos milieux et établissements – parents, élèves et membres du personnel administratif et terrain – a été exceptionnelle.

Comme pour les dernières années, le CSSVT a continué d'observer une hausse importante de son nombre d'élèves, se traduisant par une augmentation du nombre d'employés et par la demande de plusieurs projets d'ajout d'espace.

Les réalisations et nouveautés ont été nombreuses dans la dernière année : suivi agrandissement et rénovation d'écoles, installation de locaux modulaires, avancement du dossier de l'école primaire dans le secteur Grande-Île à Salaberry-de-Valleyfield se sont ajoutés à des projets d'investissement totalisant plus de 16 millions de dollars en travaux d'amélioration des bâtiments.

En pleine pénurie de main-d'œuvre, il faut aussi saluer le travail acharné des ressources qui ont cherché à améliorer leurs pratiques afin de poursuivre le recrutement de personnel ainsi que l'ensemble des services administratifs qui a travaillé d'arrache-pied afin de soutenir le personnel des établissements dans des environnements parfois différents et parfois nouveaux. Nous avons également poursuivi le déploiement de notre image de marque, nous permettant ainsi de nous positionner, dans notre région, comme un employeur de choix, de favoriser l'attraction des candidats et de contribuer à la rétention du personnel.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que la présidence et la direction générale soulignent la contribution exceptionnelle de tous les membres du personnel cadre, enseignant, professionnel, soutien manuel et soutien administratif pour leur dévouement et leur engagement envers notre organisation. Merci pour votre savoir-faire et votre savoir-être!

Un an après la mise en place du Plan, notre organisation peut se féliciter d'avoir offert à tous les membres de la communauté scolaire, personnel comme élève, la chance de se développer dans un milieu sécuritaire et fonctionnel où l'on prône les valeurs de bienveillance, de courage, de collaboration et de confiance.

Nous espérons que les prochaines actions et réflexions nous mèneront vers autant d'échanges inspirants avec tous les acteurs de notre milieu.

**Artisans de notre avenir, bonne lecture.**

## Table des matières

1	Présentation du centre de services scolaire.....	4
1.1	Le centre de services scolaire en bref .....	4
1.2	Faits saillants .....	5
1.3	Services éducatifs et autres services .....	10
2	Gouvernance du centre de services scolaire.....	11
2.1	Conseil d'administration.....	11
2.2	Autres comités de gouvernance.....	14
2.3	Code d'éthique et de déontologie.....	16
2.4	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics .....	17
3	Résultats .....	18
3.1	Plan d'engagement vers la réussite.....	18
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence .....	23
3.3	Procédure d'examen des plaintes .....	25
4	Utilisation des ressources.....	26
4.1	Répartition des revenus du centre de services scolaire .....	26
4.2	Ressources financières .....	26
4.3	Gestion et contrôle des effectifs .....	27
4.4	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus .....	28
4.5	Ressources matérielles et informationnelles .....	28

## 1 Présentation du centre de services scolaire

### 1.1 Le centre de services scolaire en bref

Nombre d'établissements

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, ce sont près de 2 300 employés qui œuvrent dans 36 établissements :

- 27 écoles primaires,
- 1 école primaire et secondaire,
- 4 écoles secondaires,
- 1 centre d'éducation des adultes comprenant 2 points de services,
- 1 centre de formation professionnelle comprenant 4 points de services,
- 1 centre administratif,
- et 1 centre éducatif.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Préscolaire	842	907	978	1 119	1 137	1 151
Primaire	4 466	4 519	4 670	4 875	5 146	5 397
Secondaire	2 857	2 907	2 960	3 145	3 267	3 501
Formation générale des adultes	210	218	213	216	267*	275*
Formation professionnelle	316	230	355	433	435*	375*

*Clientèle préscolaire, primaire et secondaire au 30 septembre*

\*Équivalent temps plein

## Nombre d'employés

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Personnel enseignant (temps plein, temps partiel, à la leçon, taux horaire et suppléance)	1 042	1 044	1 031	1 121	1 182	1 177
Personnel de soutien (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire)	433	477	492	517	537	525
Personnel cadre régulier temps plein (59) et remplaçant plus de 2 mois (2) (services administratifs et établissements)	61	64	68	68	76	82
Personnel des services de garde (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire)	155	168	200	201	203	224
Personnel de surveillance (surveillants d'élèves)	128	128	139	132	146	158
Personnel professionnel (temps plein, temps partiel, remplaçant et surnuméraire)	76	75	78	84	95	104
<b>TOTAL</b>	<b>1 895</b>	<b>1 951</b>	<b>2 008</b>	<b>2 123</b>	<b>2 239</b>	<b>2 287</b>

\*En date de février 2024

Les employés du CSSVT sont comptabilisés une seule fois dans le secteur d'emploi où ils effectuent leur prestation de travail principale, et ce, même si les employés peuvent être appelés à agir dans plus d'un poste.

## 1.2 Faits saillants

### Orientation 1 Apprendre

#### Adopter les pratiques professionnelles aux besoins des milieux

En 2023-2024, pour continuer à favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun, les directions d'établissement, accompagnées des directions adjointes, ont poursuivi leur participation à une communauté de pratique pour la mise en place d'équipes collaboratives au sein des équipes-écoles. Les conseillers pédagogiques ont également participé à cette communauté de pratique.

En lien avec nos objectifs du PEVR et afin d'améliorer la réussite éducative d'un plus grand nombre d'élèves possible, certaines directions d'établissement scolaire ainsi que certains enseignants ont suivi une formation de 6 jours dispensée par M. François Massé, gestionnaire ayant collaboré à la stratégie d'accompagnement « Améliorons les écoles ensemble ». Ces journées de formation étaient offertes par le projet CAR (collaborer, apprendre, réussir) qui vise le renforcement des expertises professionnelles des gestionnaires et des enseignants et la mise en place de cultures collaboratives au sein des équipes-écoles.

En juin 2024, le Plan stratégique des services a vu le jour. Il s'agit d'une planification des opérations et des obligations des services administratifs découlant des enjeux identifiés au PEVR 2023-2027. Chacune des équipes de services a défini sa mission, sa vision et son engagement quant au travail de collaboration nécessaire avec les différents partenaires. Chacune des équipes a identifié les actions prioritaires à l'atteinte des objectifs. De plus, l'équipe des gestionnaires des services a établi les priorités communes pour soutenir la mission du CSSVT.

La gestion aidée par les résultats et la saine gestion des fonds publics a mené à la mise en place d'un nouveau service administratif, au printemps dernier, soit les Services de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement. Cette équipe permet notamment :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un système de gestion de la performance;
- La gestion du portefeuille de projets organisationnels;
- Le respect de l'alignement organisationnel;
- Le développement de la gestion des opérations par processus;
- La poursuite du travail de collaboration entre les entités (services et établissements) pour améliorer la coordination des activités;
- La protection de l'indépendance et de l'objectivité des opérations du service de l'approvisionnement.

Le 20 octobre 2023, les Services des ressources éducatives ont organisé la toute première *Journée des SRÉ*, soit une offre diversifiée de formations, appuyée par les pratiques reconnues efficaces, et ouverte à l'ensemble du personnel assurant les services éducatifs dans les établissements. Il s'agissait d'un moment de retrouvailles, de développement professionnel et de partage offert à notre communauté. Un succès apprécié et redemandé par les participants.

Dans l'intention de soutenir la progression et la réussite des élèves dans la compétence *Écrire*, un nombre impressionnant d'enseignant(e)s de français du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes du CSSVT ont participé, le 12 avril dernier, à la première partie d'une formation sur la grammaire rénovée donnée par Mme Priscilla Boyer, professeure titulaire en didactique des langues à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Celle-ci a notamment présenté les résultats d'une recherche menée auprès d'élèves du secondaire portant sur la compétence à orthographier à une assemblée fort enthousiaste. Cet atelier a permis de poser un regard critique sur les pratiques actuelles et d'amorcer une réflexion sur l'enseignement de la grammaire.

À l'instar des années antérieures, les équipes-écoles et les équipes des centres ont poursuivi leurs activités de développement professionnel orientées par les enjeux de la clientèle identifiés par les projets éducatifs.

Le Québec et notamment les municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent et de la MRC de Beauharnois-Salaberry ont été témoin d'une éclipse solaire totale le 8 avril 2024. Les équipes des établissements du CSSVT ont profité de l'occasion pour expliquer et vivre ce phénomène astronomique rare! Cette journée restera gravée dans nos mémoires comme étant un moment d'apprentissage unique, collectif et fascinant! L'ensemble de la communauté du CSSVT s'est assuré du respect des normes de sécurité nécessaires au maintien des activités pédagogiques, notamment par la communication des consignes et la distribution des lunettes. Le courage des dirigeants du CSSVT a été souligné par la communauté.

Le mentorat et le soutien à l'insertion professionnelle ont permis d'accompagner plusieurs nouveaux membres du personnel enseignant en début de carrière. L'appui et l'encouragement prodigués par leurs collègues d'expérience les influencent grandement. Également, des journées de formation sur l'utilisation des mesures contraignantes ont été offertes au personnel (directions, TES et enseignants).

### **Orientation 2 Collaborer**

**Renforcer les mécanismes de collaboration entre les membres de l'organisation, avec les parents et avec la communauté**

Comme organisation, nous désirons augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification. Pour l'année 2023-2024, 75 % des élèves (secondaire 5, FPT et FMS) ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification, une hausse de 5,1 % par rapport à l'année précédente.

L'entrée en vigueur du Protecteur national de l'élève a nécessité quelques modifications des pratiques pour le traitement des plaintes. Les équipes des établissements et des services ont bénéficié de l'accompagnement des Services du secrétariat général et des communications pour le déploiement des nouvelles pratiques et du respect du processus du traitement des plaintes.

Le CSSVT a poursuivi sa participation à la communauté de pratique de la valorisation des données (CDPVD) de la Montérégie-Estrie. La communauté de pratique s'organise autour de valeurs communes, dans une optique de développer une autonomie en valorisation de la donnée. Ainsi, les CSS membres de la CDP développent leur expertise interne et déploient des efforts dans des projets porteurs communs et ciblés, dans un contexte de collaboration efficient.

Puisque nous reconnaissons l'importance de l'alliance avec les partenaires issus de la communauté comme déterminant de la persévérance et de la réussite, des membres des Services des ressources éducatives de notre organisation participent aux différentes tables des responsables du développement social sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Dans le cadre du dévoilement du Plan d'engagement vers la réussite, le 26 janvier 2024, ce sont près de 30 partenaires qui ont découvert ce Plan. Profitant de ce rassemblement, trois sujets prioritaires ont été abordés : la culture de collaboration, la culture de données et le développement de partage de pratiques. De plus, une activité a permis de contribuer à l'élaboration du sondage annuel aux parents (moyen pour atteindre l'objectif 3 du PEVR).

Du 12 au 16 février 2024, nos établissements ont multiplié les actions pour souligner les Journées de la persévérance scolaire, un rendez-vous annuel incontournable.

Le 9 novembre 2023, une soirée d'honneur a permis de célébrer les membres du personnel qui ont pris le chemin de la retraite ou qui ont cumulé 25, 30 ou 35 années de service au sein de l'organisation au cours de l'année scolaire 2022-2023. Cette soirée s'inscrit dans une volonté de reconnaissance et de fidélisation du personnel œuvrant au sein du CSSVT.

Grâce à une collaboration avec le Cégep de Valleyfield, le Centre de formation générale des adultes des Tisserands (CFGAT) a offert des cours de français à des étudiants admis au Cégep de Valleyfield sous réserve de réussir cette matière nécessaire à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Une vingtaine d'étudiants ont ainsi pu profiter, à même les locaux de l'établissement collégial, de ce partenariat de formation qui leur permet maintenant de poursuivre leurs études dans le domaine de leur choix.

Toute comme les années précédentes, le CSSVT a contribué à la tenue des activités « 5 à 7 communautaires ». Ce sont des soirées auxquelles les familles sont invitées à découvrir et à rencontrer les organismes communautaires présents sur le territoire, dans le cadre d'un souper spaghetti offert gratuitement pour l'occasion.

Le Gala reconnaissance, au printemps dernier, a mis en valeur des projets innovants en harmonie avec les orientations du PEVR 2023-2027. Ces réalisations des équipes des écoles, des centres et des services soulignaient leur contribution aux conditions favorisant le développement du plein potentiel de tous les élèves, jeunes et adultes.

Chaque mois, des représentants du CSSVT sont de passage à la station de radio régionale Max 103.1 FM afin de promouvoir les actualités reliées aux opérations et aux activités des artisans du CSSVT.

Le CSSVT a contribué aux activités de développement proposées par le colloque de la TRÉAQ. Lors de cet évènement réunissant des responsables de l'éducation des adultes du Québec, deux représentants du CSSVT ont partagé une pratique reconnue efficace avec les participants. En effet, Mmes Myriam Bélanger, conseillère pédagogique, et Marie-Claude Marcoux, directrice adjointe au Centre de formation professionnelle du Suroît, ont fièrement présenté le fruit de leur travail de collaboration lors d'un atelier ayant pour titre : *Suivi d'élèves : Présentation d'une démarche basée sur l'analyse réflexive collaborative.*

À la formation générale des adultes, il y a eu augmentation du nombre d'élèves inscrits en francisation. Il y a eu 289 élèves inscrits (équivalent à 79,96 élèves à temps plein).

En novembre 2023, le Centre de formation générale des adultes des Tisserands accueillait les premiers élèves au programme de francisation offert au nouveau point de service à Huntingdon.

En septembre 2023, afin de contribuer à contrer la pénurie de main-d'œuvre en conciergerie, le Centre de formation générale des adultes des Tisserands (CFGAT) a développé une nouvelle offre de formation. Quelques mois plus tard, les premier(ère)s finissant(e)s du programme d'entretien ménager d'édifices publics ont terminé leur formation.



De plus, l'offre du DEP Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) de façon accélérée s'est poursuivie. Le DEP SASI accéléré est un projet de formation condensée visant à pallier la pénurie de personnel dans le domaine de la santé.

Concernant la conformité contractuelle, après avoir identifié nos zones de vulnérabilité, les Services du secrétariat général et des communications ont poursuivi l'ajustement des mécanismes de contrôle afin d'améliorer le portrait personnalisé du centre de services scolaire. Aussi, il y a eu priorisation des actions dans le plan de gestion des risques en travail d'équipe.

### **Orientation 3 Grandir**

#### **Assurer un milieu propice au développement du plein potentiel des élèves**

Le conseil d'administration a adopté un plan d'organisation scolaire pour les prochaines années afin d'accompagner l'augmentation de la clientèle. À cet effet, une modification du plan triennal de répartition et de destination des immeubles a été effectuée afin de modifier l'acte de certains établissements. Le plan appuyait les demandes dans le cadre du PQI 2024-2034 de construction d'écoles primaires à Salaberry-de-Valleyfield, à Beauharnois et à Huntingdon ainsi que l'ajout de locaux modulaires pour certaines écoles de notre territoire.

La mise en place du comité POS-PQI s'est avéré utile et nécessaire pour assurer le travail collaboratif entre les services administratifs dans le pilotage des dossiers découlant de la croissance de la clientèle. Différents plans à court, moyen et long terme sont élaborés et révisés de façon régulière afin d'assurer la capacité d'accueil nécessaire pour scolariser tous les élèves.

La mise à jour du plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans tous les établissements a été réalisée dans le but de favoriser le bien-être à l'école et de prévenir l'intimidation et la violence sous toutes ses formes.

Les 25 janvier et 21 février 2024, les gestionnaires des écoles secondaires ont été invités à participer à deux activités collectives de formation offertes par M. Éric Morissette, professeur agrégé praticien à l'Université de Montréal sur la socialisation et la gestion des comportements dans l'ensemble de l'école.

En octobre 2023, les directions de services et les directions d'établissement scolaire du CSSVT ont eu l'occasion de participer à une séance d'information portant sur le risque de présence d'un individu armé. Animée par Mme Zoubida Habek, experte-conseil et conférencière en matière de mesures d'urgence, cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser nos ressources à l'importance de la préparation en amont de ces situations et à les informer sur les comportements à adopter pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, Les centres intégrés du Nouvel-Envol ont devenus le Centre de formation générale des adultes des Tisserands (CFGAT) afin de refléter la réalité du milieu, de mieux représenter la région et d'augmenter le sentiment d'appartenance de la communauté et du personnel. L'identité visuelle a aussi été changée.

Les Services des ressources informatiques ont fait peau neuve. Afin de s'arrimer avec la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGGRI), les SRI sont devenus les Services des ressources informationnelles.

### 1.3 Services éducatifs et autres services

Afin de répondre à l'orientation stratégique *Milieu propice au développement du plein potentiel*, comme prévu au PEVR, et ce, dans l'intention de faire de chaque établissement un environnement équitable et favorable aux apprentissages, voici les services éducatifs et les services complémentaires déployés pour l'année 2023-2024 :

Au 30 septembre 2023 :

- Les écoles primaires du centre de services scolaire accueillent 21 groupes de préscolaire 4 ans, soit un groupe supplémentaire comparativement à l'année 2022-2023;
- 352 groupes de niveau préscolaire (5 ans) et primaire, soit une augmentation de 8 groupes;
- 42 groupes adaptés (GAP-4, GAP-5, GADAF, GADCL, GADCA, GADG, GADP, GADPS), soit une augmentation d'un groupe;
- Les écoles secondaires ont offert les programmes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle, incluant les programmes du parcours axé sur l'emploi.

Le centre de formation générale des adultes des Tisserands a offert les services d'enseignement prévus par le régime pédagogique de la formation générale des adultes.

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands offre, grâce aux quatre points de services du Centre de formation professionnelle du Suroît, des formations distinctes permettant d'acquérir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Les services complémentaires ayant pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages comprenaient les services suivants :

- Animation, sur les plans sportif, culturel et social;
- Éducation spécialisée;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et de services sociaux;
- Animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Le centre de services scolaire a obtenu des ententes avec d'autres centres de services scolaires et des écoles privées afin d'offrir des services spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques de 67 élèves.

## 2 Gouvernance du centre de services scolaire

### 2.1 Conseil d'administration

#### Membres parents d'un élève fréquentant un de nos établissements

- Pascal Fortin - District 1;
- Maryse Firth - District 2;
- Catherine Martel - District 3;
- Gaétan Dupras (président du conseil) - District 4;
- Anne-Marie Martel (vice-présidente du conseil) - District 5.

#### Membres du personnel de notre centre de services scolaire

- Nathalie Beaulieu - membre du personnel de soutien;
- Marie-Claude Richer - membre du personnel professionnel non enseignant;
- Robin St-Pierre - membre du personnel enseignant;
- François St-Michel - membre des directions d'établissement;
- Vicky Chiasson - Membre du personnel d'encadrement (sans droit de vote);
- Steeve Lessard - membre du personnel d'encadrement (ayant le droit de vote).

#### Membres issus de la communauté

- Yannick Brière - personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;
- Violette Leroux - personne âgée de 18 à 35 ans;
- Jean-Sébastien Guimond - personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires;
- Pierre Spénard - personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;
- Geneviève Turcotte - personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

#### Calendrier des séances tenues

- Séance extraordinaire tenue le 4 juillet 2023;
- Séance ordinaire tenue le 22 août 2023;
- Séance de cooptation tenue le 26 septembre 2023;
- Séance extraordinaire tenue le 26 septembre 2023;
- Séance ordinaire tenue le 24 octobre 2023;
- Séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2023;
- Séance ordinaire tenue le 19 décembre 2023;
- Séance ordinaire tenue le 23 janvier 2024;
- Séance extraordinaire tenue le 27 février 2024;
- Séance de cooptation tenue le 26 mars 2024;
- Séance ordinaire tenue le 26 mars 2024;

- Séance ordinaire tenue le 23 avril 2024;
- Séance ordinaire tenue le 28 mai 2024;
- Séance extraordinaire tenue le 13 juin 2024;
- Séance de cooptation tenue le 25 juin 2024.
- Séance ordinaire tenue le 25 juin 2024.

#### Décisions du conseil d'administration

- Demandes de révision d'une décision touchant un élève;
- Adoption du budget 2023-2024 du CSSVT et de ses établissements;
- Nomination des nouveaux membres aux comités du conseil;
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par la Politique relative à la gestion contractuelle pour les services professionnels pour l'élaboration d'un Plan stratégique des services;
- Demande de financement au ministère de l'Éducation du Québec pour l'ajout d'espace - PQI 2024-2034 secteur formation générale des jeunes;
- Mise en œuvre d'un Pôle en santé pour offrir les programmes d'études de santé à la formation professionnelle dans les locaux de l'édifice Sainte-Cécile au centre-ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Plan d'organisation scolaire 2024-2029;
- Adoption du Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves;
- Régime d'emprunts;
- Octroi de contrat de services professionnels en architecture pour la construction de la nouvelle école dans Grande-Île;
- Octroi de contrat de services professionnels en ingénierie pour la construction de la nouvelle école dans Grande-Île;
- Octroi de contrats de services professionnels pour études avant-projet pour la construction d'écoles secteurs Valleyfield et Beauharnois;
- Octroi de contrat pour démolition bâtiment désuet - ancienne école Marie-Joie;
- Adoption du rapport de surveillance et de revue du Cadre organisationnel de gestion des risques 2019-2023;
- Appui à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Taxes scolaires dues au 23 octobre 2023;
- Approbation de la vente d'une compagnie de transport;
- Entente avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'utilisation d'un terrain (école Marie-Rose);
- Octroi de contrats pour la réalisation de travaux de rénovation;
- Rapport annuel 2022-2023;
- Dépôt des états financiers au 30 juin 2023 et du rapport du vérificateur externe;
- Redécoupage Beauharnois;
- Calendriers scolaires 2024-2025;
- Avis de non-renouvellement du bail du CISSSME;
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par la Politique relative à la gestion contractuelle pour des services professionnels visant à offrir un accompagnement aux directions d'établissement en début de carrière;

- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par la Politique relative à la gestion contractuelle pour des services professionnels visant à accompagner des enseignants non légalement qualifiés détenteurs d'un baccalauréat qui suivent des cours à l'Université TÉLUQ;
- Autorisation d'entamer le processus de négociation des contrats de transport scolaire par berline ou familiale;
- Adoption du projet de consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027;
- Modification de la structure administrative;
- Octroi de contrat pour l'installation et location de locaux modulaires sur les sites des écoles 018 - Élisabeth -Monette, 021 - Saint-Joseph Artisan et 043 - Jean-XXIII;
- Octroi de contrat pour l'installation et location de locaux modulaires sur le site de l'école 039 - Baie-Saint-François;
- Lettre d'appui au Carrefour jeunesse emploi Beauharnois-Salaberry;
- Dépôt d'une demande de délocalisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour obtenir l'autorisation de dispenser les programmes d'études conduisant au DEP Assistance à la personne en établissement et à domicile et au DEP Santé, assistance et soins infirmiers sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges;
- Appui au projet de la Maison des jeunes (MDJ) 12-17 de Valleyfield;
- Nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale de la GRICS;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027;
- Adoption de la Politique du transport scolaire;
- Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de rénovation des blocs sanitaires à l'école Saint-Paul (Édifice Nouvelle-École);
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par la Politique relative à la gestion contractuelle pour le maintien du logiciel de gestion documentaire Constellio;
- Autorisation d'un tirage – école Arthur-Pigeon;
- Octroi de contrat pour la réalisation de travaux de remplacement de système CVAC au Centre de formation professionnelle du Suroît (Édifice des Moissons);
- Modification au protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Urbain-Premier;
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par notre politique pour l'acquisition d'un logiciel de gestion en matière de recrutement de personnel;
- Structure administrative 2024-2025;
- Autorisation d'un tirage – école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Nomination d'un membre au comité d'enquête à l'éthique;
- Autorisation du dirigeant pour un mode d'adjudication de contrat autre que celui défini par notre politique pour l'octroi d'un contrat de service pour un stage à l'étranger;
- Autorisation d'un tirage – Centre de formation professionnelle du Suroît;
- Autorisation du dirigeant pour l'octroi d'un contrat d'hébergement infonuagique dans le cadre du « Programme de consolidation des centres de traitement informatique »;
- Modification au règlement sur les règles de procédure pour les séances du conseil d'administration;
- Taux de remboursement au kilomètre;

- Protocole d'entente en cas de sinistre majeur avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Bilan du comité de répartition des ressources, constats et recommandation;
- Autorisation de la vente d'une compagnie de transport;
- Formation du comité d'évaluation du rendement de la direction générale;
- Octroi de contrat pour la construction de la nouvelle école du secteur Salaberry-de-Valleyfield;
- Crédit d'exploitation – Segment « BA ».

## 2.2 Autres comités de gouvernance

### ■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Anne-Marie Martel Steeve Lessard Marie-Claude Richer Catherine Martel
Comité de vérification	Yannick Brière Gaétan Dupras Pascal Fortin Maryse Firth
Comité des ressources humaines	Nathalie Beaulieu Robin St-Pierre Marie-Claude Richer François St-Michel Geneviève Turcotte Anne-Marie Martel

### ■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de révision	Gaétan Dupras Geneviève Turcotte Maryse Firth Pierre Spénard Yannick Brière Anne-Marie Martel Catherine Martel
Comité consultatif de gestion	Mariève Beaudette Karen Bélanger Bianka Bessette Simon Bolduc Stéphanie Bourdeau Marc Brichau Vicky Chiasson Jason Di Vittorio François L'Espérance Steeve Lessard Yanik Lussier Amélie Marcil Elisa Medina Joël Mercier Caroline Perreault Isabelle Perron

	<p>Suzie Dubuc Geneviève Faubert Mélanie Gallant Myriam Hébert Martin Laframboise Christine Lajeunesse Guy Lambert Luc Langevin Chantal Laniel Andréanne Larocque Yann Leblanc Geneviève Leroux</p>	<p>Josée Poirier François Robichaud Mélanie Smith François St-Michel Eric Théroux Manon Thivierge Audrey Tremblay Dominic Tremblay Amélie Turbide Lyne Valade Suzie Vranderick</p>
Comité de répartition des ressources	<p>Karen Bélanger Sophie Madgin Vicky Chiasson Suzie Dubuc Joël Mercier - substitut Mélanie Gallant</p>	<p>Myriam Hébert Steeve Lessard François St-Michel François L'Espérance - substitut Dominic Tremblay Suzie Vranderick</p>
Comité de parents	<p>Daisy Bergevin Isabelle Bond Conrad Boton Kathleen Boyer Myriam Cardinal Julie Caza Vicky Champagne Chloé Charthier Frédéric Chevrier Zaphia Couillard Viviane Daoust Amilie Dorval Sophie Doyon Gaétan Dupras (président) Philippe Duval-Baillargeon Maryse Firth</p>	<p>Christopher Fleury Stéphanie Girard Francis Kom Nadya Kovacs Mélicca Lachance Audrée-Ève Larochelle Marie-Noël Leblanc Catherine Leduc Corinne Linglet Anne-Marie Martel Catherine Martel Jonathan Nadon Pierre-Alexandre Pelletier Claude-Émilie Roy Julie Tremblay</p>
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<p>Mélicca Bigras Sabrina Biron-Marcelin Yohan Brouillette Nathalie Cyr Prosper Anoman Djedji Gaétan Dupras Andrée-Anne Larocque Patrick Hébert Josée-Anne Legendre Élyse Lévesque Mélanie Lussier</p>	<p>Sophie Madgin Katleen Mathieu Isabelle Michaud Jessy Noël Anne-Marie Ouellet Marilyn Perrier Sauvé Marie-Claude Richer Stéphanie Rioux Alain St-Onge Marc-Olivier Yelle</p>

Comité consultatif de transport	Gaétan Dupras Mélanie Gallant Mélanie Gignac François L'espérance	Catherine Martel Louis-Philippe Primeau Pierre Spénard Alexandre Villeneuve
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	Sébastien Daoust-Charest Isabelle Genest Christine Lajeunesse Steeve Lessard Marie-Claude Marcoux Louis-François Milot	Marie-Claude Richer François Robichaud Roxanne Roy Véronique Schmidt Samuel Simard Jonathan Smith

### 2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le 24 mars 2022 était adopté le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone dont les dispositions sont entrées en vigueur le 11 avril 2022.

En vertu de l'article 26 du règlement, le conseil d'administration devait nommer les membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie dont le mandat est d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement. Cette nomination a eu lieu le 24 août 2022.

Ce comité est composé de trois personnes qui ne sont pas des membres, des employés du centre de services scolaire ou des personnes liées à ceux-ci et qui appartiennent à au moins deux des catégories suivantes :

1. Une personne ayant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
2. Un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
3. Une personne ayant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière de déontologie et d'éthique.

Dans le but de développer une expertise et une uniformité du traitement entre les centres de services scolaires et afin de faciliter le recrutement des membres de ce comité, les centres de services scolaires de la Montérégie se sont réunis afin de solliciter l'intérêt de personnes reconnues par leurs pairs du secteur de l'éducation et pour mener des entrevues de sélection. Les membres du comité étaient, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

- M<sup>e</sup> Madeleine Lemieux, personne ayant une expertise marquée en matière de déontologie et d'éthique;
- M. Yvan Gauthier, personne ayant une expertise marquée en matière d'éducation;
- M. Normand Boisclair, ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire.



À la suite de la démission de M. Normand Boisclair en mai 2024, Mme Julie Arsenault a été nommée lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 mai 2024 pour lui succéder.

Au cours de l'année 2023-2024, aucune plainte n'a été soumise pour traitement au comité.

## 2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le CSSVT a adopté une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et a nommé une personne responsable du suivi des divulgations. Pour l'année 2023-2024, trois plaintes ont été formulées, dont deux concernaient la même situation.

- Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	3
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	3
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	Aucune
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	Aucune
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	Aucune
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	Aucune
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	Aucune
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	Aucune
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune

### 3 Résultats

#### 3.1 Plan d'engagement vers la réussite

##### 3.1.1 Résultats du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Apprendre : Orientation 1 - Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du milieu

Une organisation capable d'acquérir, créer et transférer de la connaissance et de modifier ses pratiques pour refléter ses nouvelles connaissances.

*Objectif* : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie

*Indicateur* : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles

*Cible* : En juin 2027, 70 % des élèves du primaire obtiendront un résultat d'au moins de 70 % en lecture et en écriture aux épreuves ministérielles

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
4 <sup>e</sup> lecture 53,8 % 4 <sup>e</sup> écriture 50,5 % 6 <sup>e</sup> lecture 67,9 % 6 <sup>e</sup> écriture 52,7 %			

*Objectif* : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie

*Indicateur* : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles

*Cible* : En juin 2027, 60 % des élèves du secondaire obtiendront un résultat d'au moins 70 % aux épreuves ministérielles

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
2 <sup>e</sup> secondaire 41,2 % 5 <sup>e</sup> secondaire 42,2 %			

**Objectif** : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique

**Indicateur** : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles

**Cible** : En juin 2027, 70 % d'élèves du primaire obtiendront un résultat de 70 % et plus en mathématique, pour la compétence Déployer un raisonnement mathématique, et pour la compétence Résoudre aux épreuves ministérielles

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
6 <sup>e</sup> Résoudre 78,2 % 6 <sup>e</sup> Reasonner 63,9 %			

**Objectif** : Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en mathématique

**Indicateur** : Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles.

**Cible** : En juin 2027, 60 % des élèves du secondaire obtiendront 70 % et plus aux épreuves ministérielles

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
4 <sup>e</sup> secondaire CST Reasonner 62,2 % 4 <sup>e</sup> secondaire SN Reasonner 69,8 %			

**Collaborer : Orientation 2 : Renforcer les mécanismes de collaboration entre les membres de l'organisation, avec les parents et avec la communauté**

Une organisation capable d'agir en concertation avec les employés, les parents et les partenaires afin de créer une véritable communauté éducative autour de l'élève.

**Objectif** : Reconnaître le rôle de partenaire aux parents dans une relation égalitaire avec les équipes-écoles afin que les élèves puissent être accompagnés tout au long de leur parcours scolaire

**Indicateur** : Le taux de satisfaction lors du sondage annuel : parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire

**Cible** : Un niveau excellent pour les pratiques de collaboration instaurées par l'école (85 % des répondants sont très satisfaits ou satisfaits)

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
82,7 %			

**Objectif** : Reconnaître le rôle de partenaire aux parents dans une relation égalitaire avec les équipes-écoles afin que les élèves puissent être accompagnés tout au long de leur parcours scolaire

**Indicateur** : Le taux de satisfaction lors du sondage annuel : élèves fréquentant un centre FP ou FGA

**Cible** : Un niveau excellent pour les pratiques de collaboration instaurées par le centre (85 % des répondants sont très satisfaits ou satisfaits)

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
86,3 % Francisation 97,5 %			

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Diplomation et qualification annuelle de la clientèle du secondaire au 30 septembre

**Cible** : Juin 2027 : 73,2 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
75 %			

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification 7 ans après l'entrée au secondaire

**Cible** : Juin 2027 (cohorte 2020-2021) : 73,6 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
67,2 %			

Donnée provisoire

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des garçons

**Cible** : Garçons cible juin 2027 (cohorte 2020-2021) : 68,6 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
63,2 %			

Donnée provisoire

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA

**Cible** : Élèves HDAA 2021-2022 Cible juin 2027 (cohorte 2020-2021) : 51,1 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
ND			

Donnée non disponible

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Diplomation annuelle des élèves ayant complété le 1<sup>er</sup> module d'un programme de la formation professionnelle

**Cible** : DEP durée 1 an : Maintenir un taux de diplomation au-delà de 85 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
71,4 %			

**Objectif** : Augmenter la persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'une première diplomation ou d'une qualification

**Indicateur** : Diplomation annuelle des élèves ayant complété le 1<sup>er</sup> module d'un programme de la formation professionnelle

**Cible** : DEP durée 2 ans : Augmenter à 72 % le taux de diplomation

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
74,1 %			

**Grandir** : Orientation 3, Assurer un milieu propice au développement du plein potentiel des élèves.

Une organisation capable de s'engager à faire des établissements un endroit où l'on retrouve un environnement équitable et favorable aux apprentissages.

**Objectif** : Assurer la capacité d'accueil nécessaire pour scolariser tous les élèves du CSSVT

**Indicateur** : Le taux d'occupation de locaux fonctionnels au primaire et au secondaire

**Cible** : Écoles primaires, juin 2027 : 90 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Sans modulaires 101 %			
Avec modulaires 95 %			

**Objectif** : Assurer la capacité d'accueil nécessaire pour scolariser tous les élèves du CSSVT

**Indicateur** : Le taux d'occupation de locaux fonctionnels au primaire et au secondaire

**Cible** : Écoles secondaires, juin 2027 : maximum 90 %

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Sans modulaires 88 %			
Avec modulaires 83 %			

**Objectif** : Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

**Indicateur** : Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier

**Cible** : Au 30 septembre 2026, 59 % des élèves du secondaire sont inscrits à un PPP

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
26,7 %			

**Objectif** : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

**Indicateur** : Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu

**Cible** : En 2026-2027, 100 % des établissements ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour faire une analyse de situation de leur milieu

Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
En attente du référentiel du MEQ			

## Explications des résultats

Les équipes-écoles, par l'entremise des suivis de leur projet éducatif, identifient les zones de vulnérabilité et les zones de force afin de déterminer les priorités d'action et de mobilisation.

Le travail de réflexion et d'identification des moyens pour améliorer la réussite s'appuie sur la recherche. Également, le déploiement de tableaux de bord permet le suivi des résultats des élèves et une meilleure analyse des zones de réussite et de vulnérabilité. La valorisation des données au service de la réussite ne cessera de s'améliorer, notamment par l'implication du CSSVT dans la CDPVD de la Montérégie-Estrie.

Nos préoccupations demeurent l'écart entre les taux de diplomation et de qualification du CSSVT et ceux de l'ensemble des écoles publiques du Québec.

### 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

#### 3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

L'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le directeur d'école transmet à la direction générale du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné. Le tableau synthèse qui suit fait état de la nature des événements rapportés à la direction générale.

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

École	VIOLENCE (fréquence des événements)	INTIMIDATION (fréquence des événements)	Proportion d'intervention qui a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Saint-Eugène	Aucun	Moins de 10	Aucune
Notre-Dame-de-la-Paix	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Saint-Étienne	De 20 à 39	Aucun	Aucune
Jésus-Marie	Aucun	Aucun	Aucune
Saint-Paul	Aucun	Aucun	Aucune
Sacré-cœur	Aucun	Aucun	Aucune
Saint-Urbain	Aucun	Moins de 10	Aucune
Montpetit	Aucun	Aucun	Aucune
Saint-Jean	Aucun	Moins de 10	Aucune
Centrale Saint-Antoine-Abbé	De 10 à 19	Moins de 10	Aucune
Omer-Séguin	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Notre-Dame-du-Rosaire	Aucun	Moins de 10	Aucune
Notre-Dame	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Des Jeunes-Riverains	Aucun	Moins de 10	Aucune
Notre-Dame-de-l'Assomption	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
St-André/Marie-Rose	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Élisabeth-Monette	Aucun	Aucun	Aucune
Montpetit	Moins de 10	Aucun	Aucune
Sainte-Agnès	Moins de 10	Aucun	Aucune
Saint-Joseph Artisan	Aucun	Aucun	Aucune
Langlois	De 20 à 39	Moins de 10	Aucune
Frédéric-Girard	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Notre-Dame-du-Saint-Esprit/La Traversée	Aucun	Aucun	Aucune
Sacré-Cœur	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Saint-Eugène	Moins de 10	De 10 à 19	Aucune
Edgar-Hébert	Moins de 10	Moins de 10	Aucune
Du Parcours	Aucun	Aucun	Aucune
Patriotes-de-Beauharnois	Moins de 10	De 20 à 39	Aucune
Sainte-Martine	Aucun	Moins de 10	Aucune
De la Baie-Saint-François	Moins de 10	Aucun	Aucune
Arthur-Pigeon	De 20 à 39	De 20 à 39	Aucune



### 3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Chaque établissement a adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les démarches en ce sens sont élaborées dans les rapports annuels des établissements du CSSVT.

### 3.3 Procédure d'examen des plaintes

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 27 août 2023 s'appliquait le Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents au regard des services rendus. En vertu de ce règlement, le plaignant devait communiquer directement avec la personne concernée pour lui exposer son point de vue et tenter de trouver une solution. Une réponse devait être donnée au plaignant par la personne concernée dans un délai maximal de sept (7) jours ouvrables à compter de l'expression du différend.

Dans un second temps, si l'insatisfaction du plaignant persistait, ce dernier communiquait avec le supérieur immédiat de la personne concernée pour lui exposer son point de vue et tenter de trouver une solution. Une réponse devait être donnée au plaignant dans un délai maximal de sept (7) jours ouvrables à compter de la demande.

Si la réponse donnée était toujours jugée insatisfaisante, dans un troisième temps, le plaignant pouvait s'adresser au responsable de l'examen des plaintes du centre de services scolaire afin d'exposer le problème rencontré et déposer une plainte. Le responsable de l'examen des plaintes veille au respect des droits des élèves et de leurs parents ainsi que du traitement diligent de leur plainte.

Le 28 août 2023, La *Loi sur le protecteur national de l'élève* est entrée en vigueur, remplaçant ainsi le règlement du CSSVT pour une procédure nationale uniforme. Par le fait, le recours au comité de révision prévue à l'article 9 de la *Loi sur l'instruction publique* était remplacé par un recours immédiat au protecteur régional de l'élève.

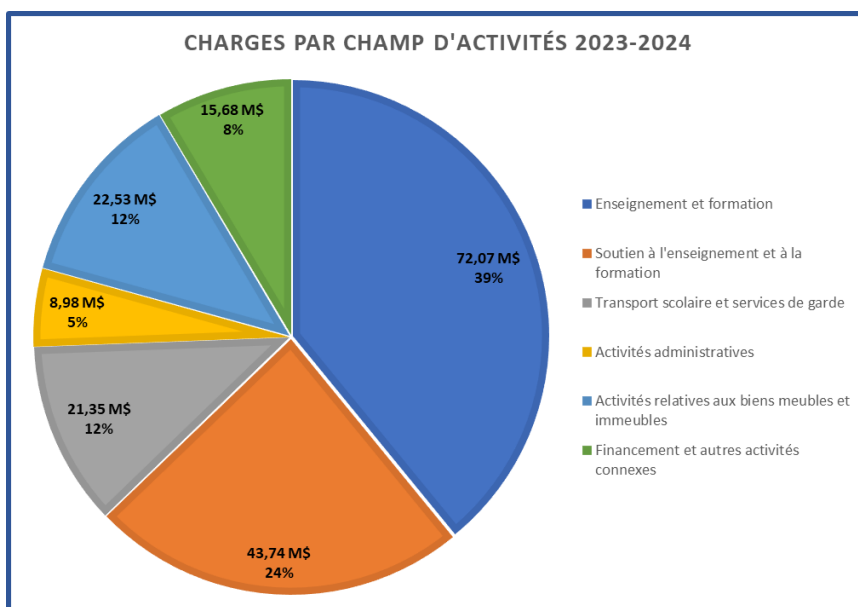
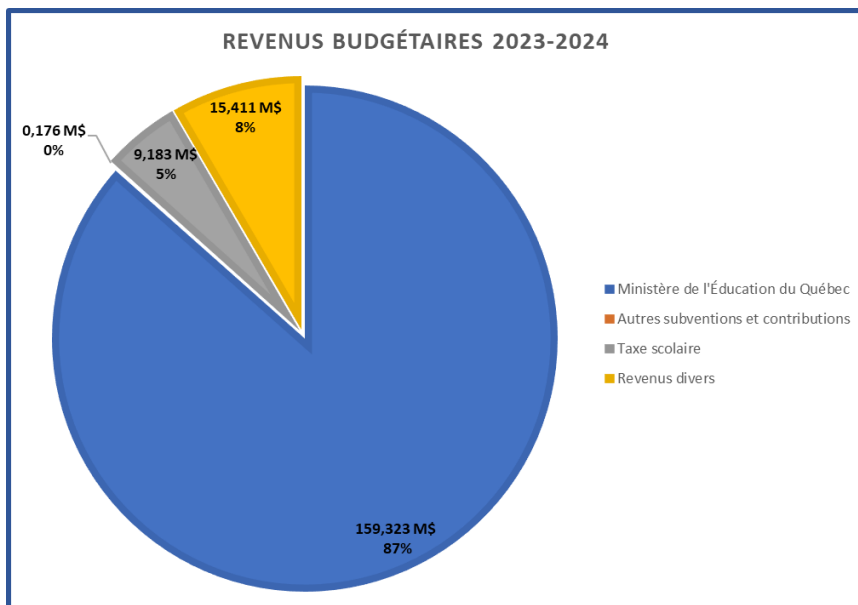
## 4 Utilisation des ressources

### 4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

#### 4.1.1 Les objectifs de la répartition annuelle des revenus, les principes de la répartition annuelle des revenus et les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour consulter la Politique relative aux objectifs et principes de la répartition des ressources, veuillez cliquer [ICI](#).

### 4.2 Ressources financières



### 4.3 Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	154 286,46	0,00	154 286,46	102
2. Personnel professionnel	193 732,82	98,63	193 831,45	114
3. Personnel enseignant	1 132 921,06	9 721,03	1 142 642,12	1 488
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 211 244,89	4 341,43	1 215 586,32	1 405
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	186 036,44	946,48	186 982,92	125
Total en heures	2 878 221,67	15 107,57	2 893 329,60	3 234

- Résumé du niveau de l'effectif

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	2 492 846,11
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	2 893 329,60
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> Calcul : (C) = (B) – (A)	400 483,49
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	non

Pour le CSSVT, la cible établie par le MEQ pour la période se terminant au 31 mars 2024 est de 2 492 846,11 heures rémunérées. En conséquence, le niveau de l'effectif n'a pas été respecté.

## Explication des résultats

- Notre centre de services scolaire vit une croissance importante depuis les dernières années, avec une moyenne d'environ 500 élèves de plus par année, ce qui justifie également une croissance du nombre d'effectifs réguliers de toutes les catégories de personnel pour accompagner ces élèves.
- Nous avons reçu plusieurs mesures du Ministère qui ont entraîné un ajout important du nombre d'effectifs en classe (exemple: le projet rareté de la main d'œuvre). Aussi, en 2023-2024, nous avons trois écoles en projet-pilote pour les aides à la classe.

### 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	2	54 260,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	49	12 176 025,73 \$
<b>Total</b>	51	12 230 285,73 \$

### 4.5 Ressources matérielles et informationnelles

#### 4.5.1 Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier

2022-2023 (Année précédente)	2023-2024 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées*
20 426 760 \$	16 552 729 \$	9 510 613 \$	20 029 993 \$

Les montants indiqués correspondent aux valeurs disponibles pour l'année financière du CSSVT, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

\* Les « Sommes non investies ni engagées » correspondent à des enveloppes d'investissement dont les projets sont déjà planifiés, mais dont les contrats n'ont pas encore été octroyés aux entrepreneurs généraux, car ces projets sont en phase de conception auprès des professionnels.

#### 4.5.2 Ressources informationnelles

Tableaux comparatifs de la répartition des dépenses en matière de ressources informationnelles. Ces données ont été transmises au MEQ le 13 septembre 2024 et couvrent l'année financière scolaire du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, tel qu'exigé par la LGRI.

Type de stratégie	2022-2023	2023-2024
Ajout d'actifs informationnels	91 600 \$	553 600 \$
Amélioration des actifs informationnels	1 025 000 \$	644 100 \$
Maintien des actifs informationnels	1 742 600 \$	2 021 600 \$
Remplacement d'actifs informationnels (déshébergement)	186 500 \$	461 300 \$
Résorption du déficit de maintien d'actif	47 500 \$	236 500 \$
Abandon d'actifs informationnels	0 \$	0 \$
Gouvernance des ressources informationnelles	467 000 \$	491 900 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 560 200 \$</b>	<b>4 409 000 \$</b>

Type de système et de service	2022-2023	2023-2024
Service de gouvernance et d'encadrement	467 000 \$	491 900 \$
Systèmes de mission (pédagogique et administratif)	1 775 300 \$	1 726 100 \$
Système de soutien (support technique)	702 800 \$	897 600 \$
Service d'infrastructure (réseau, télécommunication et cybersécurité)	615 100 \$	1 293 400 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 560 200 \$</b>	<b>4 409 000 \$</b>

Sommaire des principales réalisations	2023-2024
Octroi d'équipements et logiciels aux élèves en difficulté d'apprentissage	469 500 \$
Remplacement des équipements désuets (ordinateurs, tablettes et tableaux interactifs)	377 000 \$
Croissance organique, ajout d'équipements et de licences logicielles	324 700 \$
Programme de rehaussement de la cybersécurité	290 000 \$
Remplacement des unités de protection électriques des écoles (UPS)	160 900 \$
Remplacement/rehaussement du système de téléphonie (Teams)	159 600 \$
Redondance Internet avec le RISQ (projet subventionné)	74 000 \$
Soutien au projet d'organisation scolaire	65 800 \$